



Garage qui retiens ma voiture

Par anto

bonjour

Je ne sais pas si j'ai classé mon post dans le bon domaine si un administrateur veut le reclasser...

Car à la suite d'un accident, j'ai donc envoyé mon véhicule dans un la concession de ma marque.

L'expert et passer, et mes pneu sont notamment usé a la corde a l'interieur seulement au passage le garage ou elle est a demonter et controle l'un des pneu a probleme il y a de sa 6 000km d'ou la pert de confiance envers se garage

mais voilà après 2 semaine la bas et un devis fait par l'expert de 5 700? dont 2 500? de pièce qui inclus 1 pare-chocs et c'est accessoire pour 1 000? 1 ventilateur et 1 échangeur ainsi que quelque cache et plus de 2 000? de main d'uvre et 1 000? pour repeindre le pare-chocs

Donc, clairement, ils y vont un peu fort je trouve du coup dans le cas ou l'assurance ne prendrait pas en charge je voudrais changer mon véhicule de garage notamment pour un plus proche de chez mois et a des tarifs raisonnables.

de plus ajouter a ça, ils veulent que je fassent changer mes 4 pneus et 4 plaquettes et disque alors que l'expert a indiqué que les pneus arrière étais usé a l'intérieur, mais rien pour le reste donc ok pour les pneus arrieres mais pas pour le reste qui a était contrôlé comme en bonne etats

j'ai du coup demandé a la concession de récupérer mon véhicule via une dépanneuse, car procédure VGE à cause des pneus, afin de la faire réparé dans un garage agree par l'assurance et plus proche de chez mois en qui j'ai plus confiance

mais la concession refuse prétextant que je doit avant faire les travaux on t'il le droit ?

alors que je n'ai rien signé ni document ni donné le moindre ordre ou RDV et j'ai également des échanges écrits par contre j'ai demande si il y avait des frais a regler qui est reste lettre mort

surtout que rien ajouter aux 5 700 ?, il y en a pour 2500? dont 1 300? pour les pneus contre 900 en passant par la concurrence

Alors que faire contre ce chantage ?

merci de bien vouloir m'aider, car là, je désaperai au grand complet.

Par jpgroussard

Bonjour,

des explications très brouillon ...

Citation : "... dans le cas ou l'assurance ne prendrait pas en charge ..."

Commencez par voir avec l'assurance si elle paye ou pas !

Si elle paye, réparez avec le garagiste où se trouve actuellement la voiture ! (qu'est-ce que ça peut vous faire si c'est trop ?)

Si elle ne paye pas, faites un autre devis avec un autre garagiste et si c'est plus intéressent vous l'emenez chez lui !

C'est sûr et certain, il va falloir payer au premier garagiste quelques frais de gardiennage. (vous ne nous dites rien sur l'arrivée de votre voiture dans ce premier garage, qui en a décidé ?)

Il n'y a pas de procédure VGE pour des pneus usés. Mais l'usure dont vous parlez s'apparente à un mauvais

parallélisme ou géométrie qu'il faudrait revoir avant de changer les pneus. Autrement ça va être pareil (usés à la corde) très vite.
Cdt

Par chaber

bonjour

Accident responsable ou non? Depuis quand êtes- vous le propriétaire du véhicule?

Vous êtes dans votre droit de procéder aux réparations dans le garage agréé par votre assureur. Posez lui la question sur les frais de gardiennage et sur les frais de transport du véhicule.

Compte tenu qu'un garage agréé coûte moins cher qu'un concessionnaire il pourrait faire un geste financier en votre faveur.

Pour lever la procédure VGE une expertise sera nécessaire

Par anto

Bah déjà 1 se garage ne ma pas avertis de cette mauvaise géométrie alors qu'il on contrôle les pneu en question et sa devait se voir

2 on veut me facturer des pneus au double du prix comme pour tout le reste

De plus on me bloque mon véhicule mais vous espère en échange qu'on me fassent payer des frais de gardiennage donc en gros des frais forcé étant donné que je veux retiré mon véhicule de leur garage je comprends pas votre logique de les laisser faire

Si la réponse dans 2 ou 3 mois de l'assurance c'est on ne prend pas en charge j'ai justement pas envie d'avoir 3000? a payer

Par anto

Bonjour

Je suis en accident responsable et seule

Mais aujourd'hui ma question c'est quoi répondre face a cette concession qui refuse que je transfère mon véhicule sur dépanneuse

Par chaber

bonjour

La concession ne peut refuser mais a le droit de vous réclamer des frais de gardiennage

Par anto

Bonjour

Du coup quoi faire ou quoi leur dire pour qu'il me laisse transférer mon véhicule ?

Merci pour votre réponse

Par chaber

la concession ne peut vous refuser de retirer votre véhicule sur plateau mais vous demandera des frais de gardiennage

Par anto

Donc on me retient mon véhicule voir j'appelle sa du vole et en plus il va falloir que je paye des frais en gros je suis tombé dans une escroquerie

Par contre que faire si j'envoie un dépanneur et qu'il ne peut pas récupérer mon véhicule car je sens que sa va me coûte cher cette escroquerie...

Par chaber

Vous accompagnez le propriétaire du plateau et vous réglez les frais de gardiennage s'ils vous sont facturés